RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ 2014

Association L'Enfant Bleu - Enfance Maltraitée

Association loi 1901

SIREN 400 485 504 – APE 853K

397 ter rue de Vaugirard

75015 PARIS

01 56 56 62 62

www.enfantbleu.org

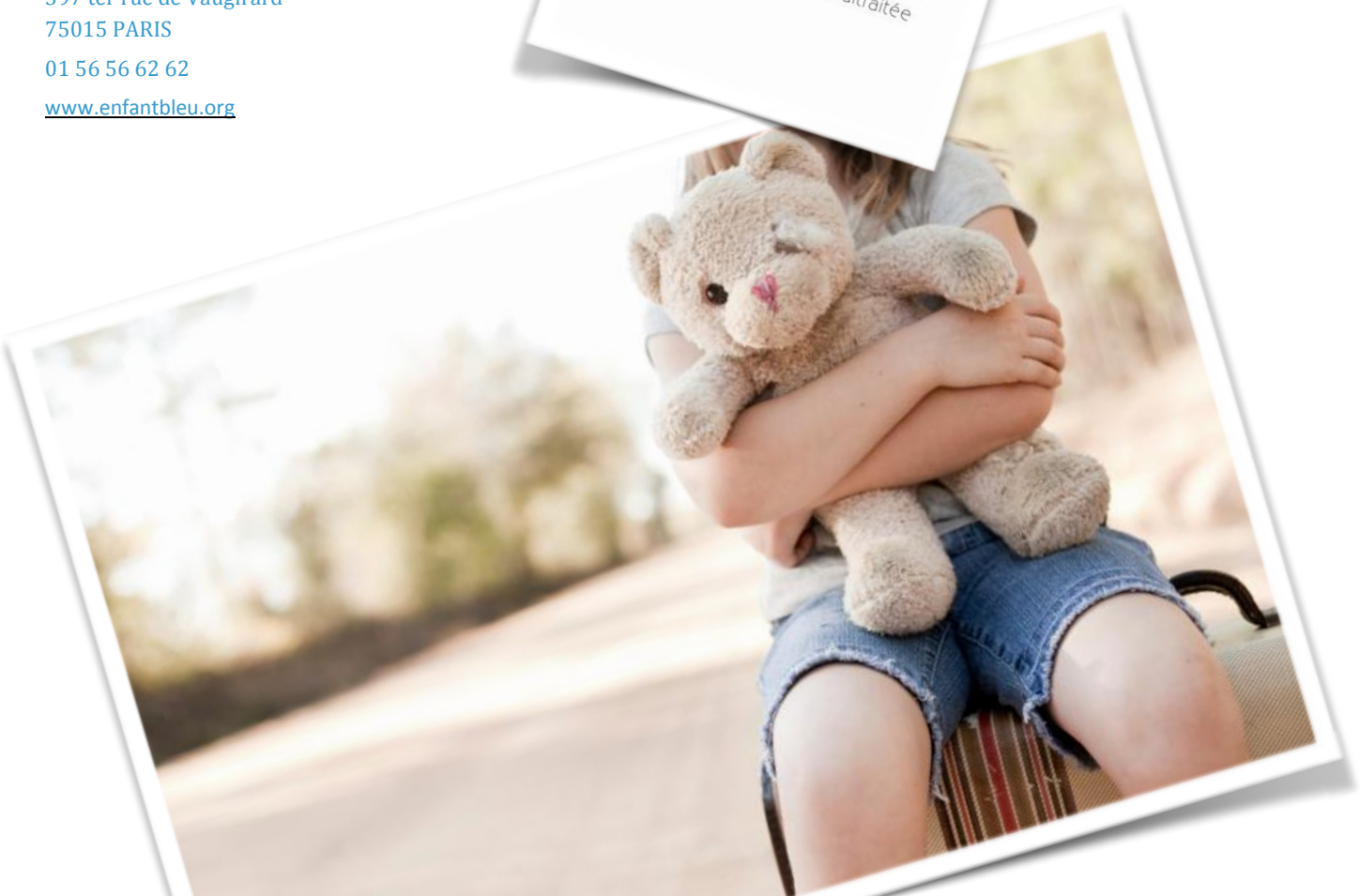

HOMMAGE A MONETTE CANNAMELA, NOTRE REGRETTÉE PRÉSIDENTE

Toute l'équipe de l'association L'Enfant Bleu souhaite rendre un très grand hommage à MONETTE CANNAMELA, notre regrettée Présidente, qui a défendu avec coeur et courage la cause des enfants pendant plus de 20 ans.

Nous souhaitions également partager avec vous le très beau discours prononcé par son fils, Éric Cannamela, qui a souhaité prendre à son tour la présidence de l'association, succédant ainsi à sa mère. Nous le remercions chaleureusement pour son engagement et son implication auprès de l'équipe.

Discours prononcé par notre Président à la convention nationale AKEO[1] 2014

« Bonjour, je suis Éric Cannamela, le Président de l'Enfant Bleu. Une association d'aide aux enfants victimes de maltraitance, dont vous êtes l'un des principaux soutiens.

Mais aujourd'hui je suis avant tout un fils qui succède à sa mère brutalement décédée. Je l'ai fait car j'aime ma mère. J'utilise le présent tant elle ne cesse de m'inspirer. Par sa vitalité avant tout. Une "pêche", une énergie incroyable, débordante. Un amour sans limite. Je crois d'ailleurs qu'elle vous aimait. Laure[2] bien sûr, mais aussi vous tous et avait le sentiment que ce sentiment était réciproque.

La convention est un moment qu'elle attendait avec impatience. *Une vrai fan de son ambiance bienveillante et bon enfant.* Elle disait, m'a t-on rapporté, que vous l'accueilliez "comme une reine", qu'elle était à chaque fois touchée, marquée, par ceux d'entre vous qui venaient la remercier chaleureusement de son action pour les enfants et par certains qui venaient lui confier la maltraitance dont ils ont été victimes. Elle a recueilli de nombreux témoignages l'année dernière.

C'était pour elle un moment intense. Et pourtant, monter sur scène était une épreuve qu'elle redoutait et les quelques minutes qui précédaient son intervention un vrai moment de panique. On m'a même *soufflé* qu'avec son équipe, elle plaisantait derrière le rideau car elle n'avait qu'une peur : tomber devant tout le monde.

Mais elle surmontait ce trac pour parler de cette cause qui lui tenait tant à cœur et remercier en personne le soutien indéfectible des équipes Akéo.

Un mot encore sur ce lien qui vous unissait à elle. Elle m'a raconté cette anecdote : l'équipe de L'Enfant Bleu, et ma mère à sa tête, était dans les coulisses de votre convention et regardait ce qui se passait sur scène. C'était la fin de ces deux jours marathon et tous se sont alors retrouvés à danser. Moment agréable de décompression et surtout de partage et de joie.

La joie était son moteur. Notamment celle de lutter pour les enfants. Le sujet est en effet grave.

---

[1] Société de vente à domicile
[2] Dirigeante de la société Akéo

LE MOT DU PRÉSIDENT

La maltraitance est un fléau qui concerne toute la société : **14% de Français déclarent avoir été victimes de maltraitances répétées (physique, sexuelle, psychologique et négligences graves)** dans leur enfance[3].

Or un enfant maltraité dans l'enfance est l'adulte de demain qui éprouvera de grandes difficultés dans sa vie sociale, notamment parce qu'il aura mis en place des comportements, parfois inadaptés, qui lui permettront de vivre avec ce qui n'est pas supportable.

La maltraitance est donc l'affaire de tous. Prendre soin de l'enfant d'aujourd'hui, c'est aider l'adulte de demain.

Un autre chiffre : 45% des français suspectent un cas de maltraitance dans leur entourage. **Nous connaissons tous potentiellement une personne proche ou éloignée qui connaît cette terrible épreuve.**

Tout ceci est très grave et nous devons agir.

D'abord, pour réduire la maltraitance, il est essentiel de mettre en place des protocoles de formation auprès de tous les professionnels de l'enfance, des préventions auprès de tous les enfants et de mobiliser les pouvoirs publics.

Ensuite, pour soigner et reconstruire, il est du devoir de la société de proposer une aide thérapeutique psychologique et un accompagnement juridique à toutes les victimes. Nous avons pu constater à l'association qu'un enfant qui reçoit une aide psychologique est un enfant **à qui on va permettre de se développer normalement et d'aller vers une vie plus sereine et plus épanouie**.

De même, un adulte qui va pouvoir être écouté et accompagné est une personne **qui va pouvoir retrouver équilibre et apaisement**.

Toutes nos actions sont entièrement gratuites pour les bénéficiaires car il nous tient à cœur que chacun ait l'opportunité d'être accompagné.

Pour finir, je voudrais citer Mère Teresa,

C'est un hymne à la vie. Vous vous y retrouverez.

« *la vie est félicité, profites-en*

la vie est un rêve, réalise-le

la vie est un défi, relève-le

la vie est beauté, admire-la

[3] Etude Harris Interactive pour l'enfant bleu - octobre 2014

la vie est un devoir, fais-le

la vie est un jeu, joue-le

la vie est précieuse, soigne-la bien

la vie est richesse, conserve-la

la vie est amour, jouis-en

la vie est un mystère, pénètre-le

la vie est une promesse, tiens-la

la vie est *tristesse, dépasse-la*

la vie est un hymne, chante-le

la vie est un combat, accepte-le

la vie est une tragédie, lutte avec elle

la vie est une aventure, ose-la

la vie est *bonheur, mérite-le*

la vie est la vie, défends-la »

Excellente année à tous,

Éric CANNAMELA

Président

Sommaire

I. L'aide aux victimes de maltraitance, notre priorité

A. Chiffres clés de l'année 2014

B. Nos actions

1. Des bénévoles à l'écoute

2. Le suivi thérapeutique

a. Prise en charge précoce et thérapie individuelle

b. Groupe de paroles pour adultes

3. L'activité juridique

a. L'aide juridique

b. La commission juridique

4. La prévention dans les établissements scolaires

5. La formation des professionnels

II. La maltraitance des enfants en France

A. Le sondage Harris - L'Enfant Bleu

B. Les violences faites aux mineurs : chiffres-clés extraits de nos dossiers

III. Evénements et présence média 2014

A. Nos parrains

B. Le web, vecteur formidable de communication pour l'association

1. La page Facebook de L'Enfant Bleu

2. Le site internet de L'Enfant Bleu

C. Evénements et parutions 2014

IV. Bilan financier

I. L'aide aux victimes de maltraitance, notre priorité

A. Chiffres clés de l'année 2014

Répartition géographique des dossiers	
Ile de France	**47%**
Province	**53%**
Nombre de victimes aidées	
Nombre de dossiers actifs au 01/01/2015	**490**
Nombre de dossiers ouverts en 2014	**481**
L'aide juridique et le soutien psychologique	
Nombre d'entretiens juridiques (téléphone ou RV à l'association)	**400**
Nombre de séances de thérapies psychologiques dans nos locaux	**870**
Nombre d'entretiens téléphoniques avec l'adulte protecteur	**851**
Nombre de Constitutions de partie-civile en cours au 31/12/2014	**8**
L'adulte protecteur (l'appelant)	
Comment nous a-t-il connu ?	
Internet + Facebook	**81%**
Professionnels de l'enfance	**11%**
Médias : TV, radio, journaux : 5% - Proches : 3%	**8%**
Comment nous a-t-il contacté pour la première fois ?	
Téléphone	**83%**
Email	**9 %**
Courrier	**8 %**
Qui est-il ?	
La mère ou le père (La mère : 41% - Le père : 12%)	**53%**
La victime appelle elle-même	**24%**

La victime	
Répartition des maltraitances	
Maltraitance physique	**35,5%**
Maltraitance psychologique	**31,0%**
Violence sexuelle (agressions sexuelles : 19% et les viols 7%)	**26,0%**
Négligence	**7,0%**
Acte de torture et de barbarie	**0,5%**
L'auteur des maltraitances	
Un membre de la Famille	**86%**
Une personne extérieure	**14%**
Un majeur	**93%**
Un mineur	**7%**
Le père ou la mère (le père : 49% - la mère : 31%)	**80%**
Beaux-Parents	**9%**
Grands-Parents	**4%**
Oncle-Tante-cousins	**4%**
Fratrie	**3%**

.

B. Nos actions

1. Des bénévoles à l'écoute

La première étape pour toute personne ayant besoin de notre aide : raconter son histoire. Ainsi, tout appel, mail, courrier est transmis à un écoutant(e) référent(e) bénévole. Il s'agira alors pour lui de permettre à son interlocuteur de s'exprimer en toute confiance, de se sentir soutenu et épaulé dans l'épreuve qu'il traverse et ce aussi longtemps qu'il en aura besoin.

Raison d'être de l'association, la prise en charge des enfants et des adultes victimes de maltraitance dans l'enfance est une priorité. L'organisation du travail de l'association est donc pensée de façon à permettre une forte réactivité et **un travail en équipe pluridisciplinaire de l'écoutant-bénévole, la juriste et de l'une des psychologues autour de chaque victime.**

La tâche délicate de l'écoutant consiste à comprendre la vraie demande de la personne, de la soutenir dans sa détresse et de rester aussi neutre que possible. Ainsi un premier lien se crée. Les réponses sont ensuite rapidement apportées : de l'accompagnement thérapeutique et juridique, à l'assistance judiciaire avec notre réseau d'avocats lorsque cela est nécessaire.

La prévention dans les établissements scolaires est un autre axe stratégique de L'Enfant Bleu. Ainsi un binôme psychologue / assistant de prévention (bénévole) intervient dans les écoles pour des séances de prévention sur la maltraitance, après une sensibilisation auprès de l'équipe pédagogique et des parents d'élèves.

Chacun de nos bénévoles est d'abord accueilli individuellement et bénéficie d'une formation personnalisée de 2 demi-journées avec une des psychologues et la juriste. Par la suite, les bénévoles sont réunis une fois tous les deux mois pour une formation continue afin de maîtriser certaines notions indispensables en droit et en psychologie.

Notre bénévole est multiculturel, âgé de 20 ans à plus de 70 ans, vient du monde public ou privé. Mais le point commun de chacun est une conviction profonde qu'il exprime de façon différente et qui lui permet d'adhérer totalement à la vocation de L'Enfant Bleu.

POURQUOI SONT-ILS DEVENUS BÉNÉVOLES ÉCOUTANTS-RÉFÉRENTS ?

Thésou, retraitée

Comment avez-vous connu L'Enfant Bleu - Enfance Maltraitée ?

« C'est en recherchant une association de défense des enfants sur internet que j'ai découvert L'Enfant Bleu et son action contre la maltraitance des enfants. »

Pourquoi avez-vous choisi la maltraitance ?

« La maltraitance des enfants est un sujet qui m'a toujours intéressée et touchée parce qu'il suscite beaucoup l'injustice et c'est ce que je supporte le moins dans la vie. C'est pour moi l'un des plus grands fléaux de notre monde contemporain. Lorsque j'ai pris ma retraite, il était évident pour moi de faire du bénévolat. D'ailleurs, je suis également engagée dans une association où je lis des histoires aux enfants d'une école du 9e arrondissement de Paris. Du coup le mardi je fais sourire les enfants avec de jolies histoires et le mercredi je m'occupe de ceux qui ont moins de chance et rigolent moins souvent. »

Qu'est-ce que votre engagement au sein de L'Enfant Bleu vous apporte ?

« Beaucoup de choses! Ca m'a permis de prendre conscience que la vie réserve parfois des parcours chaotiques et quand on a la chance d'avoir un parcours stable il faut savoir s'ouvrir aux autres. Ca nous fait également relativiser sur les petits désagréments de la vie. »

Michalina, étudiante en psychologie clinique

Comment avez-vous connu L'Enfant Bleu - Enfance Maltraitée ?

« Je cherchais des offres de bénévolat tournées vers la psychologie sur internet et je suis tombée par hasard sur L'Enfant Bleu. »

Pourquoi avez-vous choisi la maltraitance ?

« La cause des enfants maltraités est pour moi très importante. Et le fonctionnement de l'association m'a tout de suite séduite, surtout après avoir rencontré la juriste et la psychologue.
De plus, j'envisage de travailler par la suite avec les enfants. J'avais donc envie d'approfondir mes connaissances sur le sujet. »

Qu'est-ce que votre engagement au sein de L'Enfant Bleu vous apporte ?

« J'ai appris beaucoup de choses sur la maltraitance, l'aide aux victimes et le système judiciaire. Cela complète très bien mon cursus universitaire. Et j'apprécie la très bonne ambiance de l'association. »

Fabien, cuisinier-pâtissier

Comment avez-vous connu L'Enfant Bleu - Enfance Maltraitée ?

« Je voulais faire du bénévolat dans le domaine de l'enfance. D'ailleurs au début je pensais aux hôpitaux. J'ai donc fait des recherches sur internet et j'ai trouvé l'association. »

Pourquoi avez-vous choisi la maltraitance ?

« Ce n'est pas lié à mon expérience personnelle. J'avais du temps à donner puisque j'avais deux jours de repos. J'ai donc souhaité faire du bénévolat. »

Qu'est-ce que votre engagement au sein de L'Enfant Bleu vous apporte ?

« Ca me permet de relativiser les choses et de donner aux autres. Pouvoir donner sans attendre un retour, c'est important de nos jours. »

Cécile, responsable développement durable

Comment avez-vous connu L'Enfant Bleu - Enfance Maltraitée ?

« En fait je suis tombée sur le site de l'association en navigant sur internet. J'ai toujours gardé à l'esprit leurs actions en faveur de l'enfance. Du coup dès que j'en ai eu l'occasion, je me suis engagée au sein de l'association. »

Pourquoi avez-vous choisi la maltraitance ?

« Je me suis toujours intéressée à l'enfance. En parallèle de mon cursus professionnel, j'ai suivi des formations en psychologie qui m'ont sensibilisée à cette cause. »

Qu'est-ce que votre engagement au sein de L'Enfant Bleu vous apporte ?

« Mon engagement à L'Enfant Bleu m'a permis de découvrir un univers différent de celui de l'entreprise, tourné vers la solidarité humaine. Quand j'ai rencontré Monette Cannamela, l'ancienne Présidente de l'association, j'ai été touchée par sa générosité. Ca m'a donné envie de rejoindre l'équipe. Je me suis tout de suite sentie bien au sein de l'association et dans le domaine. »

2. Le suivi thérapeutique

a. Prise en charge précoce et thérapie individuelle

La nécessité de la prise en charge thérapeutique précoce

Quelle qu'en soit la forme, la maltraitance a un impact important sur la vie de l'enfant. Lorsque l'enfant a pu mettre en place une vision structurée du monde avant d'être maltraité, la maltraitance vient la bouleverser. De même que lorsque la maltraitance existe avant que l'enfant ait suffisamment grandi pour mettre en place cette vision structurée du monde, ou s'il s'agit d'une maltraitance qui dure dans le temps, elle empêche ou entrave cette construction.

Les maltraitances génèrent, au-delà des atteintes physiques, de lourdes conséquences émotionnelles et comportementales chez les enfants. Les conséquences psychopathologiques sont extrêmement variées : troubles dépressifs, troubles anxieux, troubles affectifs, comme les troubles de l'attachement, des troubles du comportement, des somatisations diverses, des troubles en lien avec la sexualité, ou encore des troubles cognitifs traduits notamment par l'échec scolaire. A l'adolescence, d'autres troubles spécifiques à la période peuvent apparaître (troubles du comportement alimentaire, conduites addictives et à risque, etc.)

A plus long terme, nous savons que les traumatismes survenus dans l'enfance peuvent favoriser des conduites addictives profondes ou encore des troubles de la personnalité. Ainsi, il apparaît essentiel de pouvoir désamorcer précocement les conséquences psychosociales et psychopathologiques le plus tôt possible, pour éviter qu'elles ne s'enracinent dans le fonctionnement global de l'enfant, adulte en devenir. Il s'agit pour l'enfant, d'aborder le plus rapidement possible ses difficultés et ses souffrances pour lui apprendre à les gérer dans un premier temps, puis à les dépasser.

Plus la maltraitance survient tôt dans le développement d'un enfant, plus elle vient ébranler ses repères et son regard sur le monde, car l'enfant est en train de construire et de développer une vision structurée de son environnement. La maltraitance vient en effet ébranler voire mettre en échec cette vision du monde en construction ; il se retrouve en proie à une forte culpabilité, sa confiance en lui et en l'autre se retrouve mise en doute. Pour survivre et continuer à grandir malgré la maltraitance, qu'elle soit isolée ou continue, l'enfant met en place des comportements qui vont lui permettre de vivre avec ce qui n'est pas supportable. Ces comportements, qui n'appartiennent pas au développement habituel et linéaire d'un enfant, peuvent l'amener et le contraindre à mettre en place des mécanismes de défense et à se réfugier dans son monde interne pour se protéger du monde extérieur, ressenti et vécu comme trop dangereux. Ces comportements peuvent avoir des impacts négatifs pour l'enfant comme nous l'avons précisé ci-dessus : échecs scolaires, régressions développementales, agressivité, isolement et mise à distance des relations en général, violences etc.

En grandissant avec ces comportements et ces défenses, l'adulte aura peut-être à faire face à des difficultés et des échecs professionnels, une difficulté à s'insérer socialement et à lier des relations affectives satisfaisantes.

Pour ces raisons, l'association L'Enfant Bleu - Enfance maltraitée, préconise de proposer systématiquement à l'enfant victime une prise en charge thérapeutique précoce avec un psychologue, sans attendre des signes extérieurs de souffrance. En permettant très rapidement cette prise en charge thérapeutique, il est possible de diminuer l'impact de la maltraitance sur son développement et ne pas pénaliser sa vie future. Nul besoin que l'enfant ait accès au langage pour lui proposer une prise en charge avec un psychologue : des thérapies existent pour aider les enfants, même très petits, à se (re)construire suite à des maltraitances. Si l'enfant peut exprimer tôt sa souffrance et que l'adulte comprend vite sa détresse, la prise en charge peut être précoce et l'impact de la maltraitance en sera d'autant diminué, d'où la nécessité d'être vigilant à l'enfant et à son comportement.

La thérapie individuelle

Le soutien psychologique doit pouvoir être mis en place le plus tôt possible pour aider l'enfant à surmonter les difficultés qu'il rencontre et pour l'aider à reprendre confiance en lui et en les autres. Avec le psychologue et l'espace thérapeutique mis en place pour lui, l'enfant va pouvoir trouver des solutions pour gérer les émotions qui le submergent. L'espace thérapeutique l'aide à se sentir en sécurité afin qu'il puisse établir avec le psychologue un lien de confiance, à l'image des liens qui sont à restaurer avec son environnement. **Avoir un espace consacré à lui seul et un psychologue à son écoute permet à l'enfant de reprendre confiance en lui au fil du temps des séances et lui permet d'exprimer ses émotions avant qu'elles ne cristallisent en lui.**

Il s'agit donc avant tout d'offrir à l'enfant un espace contenant et protecteur ainsi qu'une écoute bienveillante pour lui permettre de sortir du silence et d'aborder sa souffrance. Pour les plus jeunes enfants, dont les capacités d'élaboration sont peu développées et qui se retrouvent face à l'impossibilité d'exprimer la souffrance interne par les mots, le psychologue est amené à utiliser des médiateurs thérapeutiques comme le dessin, le jeu, les contes, etc. pour permettre l'alliance thérapeutique.
Les objectifs de la thérapie sont divers, l'essentiel étant de permettre l'expression des émotions et des souffrances : l'aider à identifier et à s'emparer de ses propres ressources, aussi bien internes qu'externes, exprimer des sentiments pour lesquels il n'a pas de mot, travailler sur l'image du corps lorsque celle-ci a été mise à mal dans les situations de maltraitance (notamment physiques et sexuelles), apaiser sa culpabilité, etc.
Par le jeu et la parole, l'enfant a la possibilité de s'exprimer en toute liberté sur les difficultés qu'il rencontre. La confiance en soi peut alors se restaurer au fil du temps et l'enfant retrouve le sentiment que le quotidien peut être de nouveau vécu sans souffrance.

La thérapie individuelle est également proposée aux personnes adultes ayant été victimes de maltraitance durant leur enfance. Lorsque l'adulte n'a pas eu la possibilité d'exprimer sa

souffrance lorsqu'il était enfant, il met en place des défenses et des comportements, plus ou moins profondément ancrés (dévalorisation, isolement etc.). Le niveau d'ancrage va ainsi définir certaines modalités de prise en charge. **Cette souffrance non exprimée peut avoir des conséquences sur l'estime de soi, sur la relation à l'autre, pour lesquelles l'adulte aura mis en place des défenses pour pouvoir faire face à la vie.** Instaurer un cadre sécurisant et bienveillant permet de proposer aux adultes en souffrance un espace pour travailler leurs difficultés quotidiennes et pour restaurer une image positive d'eux-mêmes, souvent perdue ou dégradée. De plus, l'alliance thérapeutique et le lien de confiance avec le psychologue sont primordiaux, car de même que pour l'enfant, ils vont permettre une facilitation du travail et de la possibilité de faire évoluer l'adulte par rapport à ses difficultés. Le psychologue devient une figure d'attache et de confiance, venant faire étayage et permettant à l'adulte de retrouver confiance en un « premier autre », avant de reprendre confiance de manière plus générale, dans l'autre et dans sa capacité à établir des liens sociaux.

b. Le groupe de paroles pour adultes

Cette année, **8 personnes ont pu participer aux groupes de paroles** à visée thérapeutique mis en place par les psychologues de l'association.

Ce sont jusqu'à 6 participants ayant été victimes de maltraitance sexuelle durant leur enfance qui **se retrouvent une fois par mois au sein des locaux de l'association**. Ils ont rencontré au préalable l'un des deux professionnels qui co-animent ce groupe puis ont franchi le pas qui va leur permettre de s'exprimer devant d'autres personnes en toute liberté et confidentialité.

Pendant la ou les premières séances, certains vont avoir besoin d'un temps d'adaptation avant de pouvoir prendre la parole, d'autres s'en saisiront plus aisément *« je pensais que je ne pourrais rien dire et finalement ça m'a semblé naturel* » a conclu une nouvelle arrivée.

L'un des aspects important du groupe est d'aider les participants à réduire leur sentiment d'isolement. Certains vont apprécier « *ne pas avoir l'impression d'avoir à se justifier* », d'autres, au contraire, le fait que leur vécu commun leur permette de s'exprimer sans honte et sans tabou.

Ils viennent pour déposer leur souffrance dans un lieu où elle sera accueillie de manière bienveillante, leur permettant ainsi de prendre du recul par rapport au traumatisme. **Ils recherchent ici le sentiment d'être « *supportés* », le fait d'avoir « *la sensation de porter ces situations à plusieurs* » et d'être alternativement aidés puis aidants.**

Alors au fil des séances, grâce à l'écoute et au partage de leurs questionnements et de leurs expériences, la souffrance s'allège et ils peuvent réinvestir différemment leur vie. **Après plusieurs mois de participation, l'une des patientes exprimera au cours de sa dernière séance que finalement, le groupe lui avait permis de se reconstruire.**

3. L'activité juridique

a. L'information, et l'accompagnement juridique

L'aide juridique en quelques chiffres

- **851 écoutes téléphoniques** à teneur juridique ont été réalisées par nos écoutants référents
- **357 consultations téléphoniques** et **43 rendez-vous juridiques** à l'association ont été assurés par notre juriste
- **5 commissions juridiques**

Toute personne appelant à l'association peut recevoir des informations précises sur les démarches administratives, procédures pénales et civiles, qu'il peut engager dans le cadre de la protection de l'enfance. Cette information s'adresse aussi bien à la victime, mineure ou majeure, qu'aux proches de l'enfant victime et aux professionnels l'entourant.

Lorsque la personne est majeure, un écoutant-bénévole formé par l'association reçoit l'appel, prend le temps d'écouter l'appelant, et de noter les informations nécessaires à la compréhension des attentes de ce dernier. A la suite de l'appel, une réunion collégiale entre l'écoutant-bénévole, une psychologue et la juriste a lieu afin d'élaborer des pistes de réflexion que l'écoutant-bénévole transmettra par la suite à l'appelant.

Lorsque cela s'avère nécessaire, la juriste peut être amenée à accompagner et soutenir juridiquement les personnes, notamment les mineurs (par exemple : accompagnement aux examens médicaux et auditions de l'enfant, etc.).

La juriste peut également orienter l'appelant vers un avocat.

Lorsqu'une procédure est en cours, le rôle de la juriste va alors être de lui fournir les outils pour la comprendre et l'appréhender au mieux.

b. La commission juridique

La commission juridique est un groupe de travail dont les membres sont désignés par le Président et **composé des avocats de l'association, spécialisés dans la protection de l'enfance, ainsi que de la juriste et du Secrétaire général**.

La commission s'est réunie afin de discuter des affaires pénales dans lesquelles il serait nécessaire que l'association **se constitue partie civile, réfléchir aux argumentaires à développer dans les affaires en cours, décider des positions et propositions juridiques de l'association à l'égard de la législation actuelle, préparer les interventions des avocats de l'Association aux différents colloques et autres rencontres auxquels elle participe.**

La mission primordiale de cette commission est de faire avancer le droit vers une meilleure protection de l'enfance

4. La prévention dans les établissements scolaires

En 2014, l'association L'Enfant Bleu est intervenue dans :

- 8 écoles maternelles, une école primaire,
- 3 écoles élémentaires,
- et 2 collèges.

La prévention en quelques chiffres

- **1100 élèves** de 4 à 13 ans rencontrés, soit **14 établissements scolaires (43 classes)**
- **124 séances de prévention** dispensées

Cette action de prévention concernait des établissements de Paris, du Val-de-Marne et de la Seine Saint Denis.

De manière systématique, la psychologue de l'association rencontre tout d'abord les équipes scolaires de chaque école afin de préparer la mise en place du projet. Par la suite, une réunion d'information à l'intention des parents est également proposée pour qu'ils puissent se saisir de cet espace de parole pour connaître notre association et poser toute question relative à la maltraitance. Enfin, le psychologue et un animateur de prévention de l'association se rendent dans les classes, en présence de l'enseignant, pour échanger et proposer des activités aux élèves concernés.

Cette année nous avons réalisé 124 séances de prévention auprès de 43 classes de ces établissements. Ces interventions ont touché 1100 élèves de 4 à 13 ans qui se sont montrés intéressés et très participatifs.

Dans nos évaluations finales, **90 % d'enfants de maternelle ont déclaré être satisfaits, 92% en élémentaire et 98% au collège**. A l'issue des interventions, **la très grande majorité des collégiens interrogés énoncent savoir quoi faire pour l'aider si un ami leur apprenait être maltraité. Les enfants en primaire ont apprécié le fait d'aborder la question de manière « *ludique* », ils ont dit avoir pu « *beaucoup s'exprimer* » et savoir davantage situer « *si on est maltraité ou pas* »**.

De nombreuses équipes ont accepté notre proposition de faire un bilan en fin d'année scolaire 2013-2014. Nous avons eu des retours très positifs dans l'ensemble et les projets mis en place sur les circonscriptions ont tous été reconduits. I**l a notamment été renvoyé que les enfants continuaient d'en parler avec eux ou que leurs interactions dans la cour avaient évoluées.** Ils sont davantage capable d'exprimer leur ressenti et de s'affirmer par la parole lorsqu'ils sont en désaccord sans avoir recours à un geste violent : *« je t'ai pas dit que j'avais envie »*, *« tu sais, je peux dire non »*.

Les professionnels rencontrés nous ayant rapporté se sentir parfois démunis face à la question, nous avons eu l'idée de créer un outil que nous pourrions mettre à leur disposition à la suite de nos interventions. Ainsi, **nous avons lancé cette année l'élaboration d'un projet de « *kit prévention* » qui leur permettrait de poursuivre ce travail de prévention dans la durée avec leur propre classe.** Il s'agit d'une mallette contenant des ouvrages et fiches pédagogiques qui sera remise à chaque école maternelle dans lesquelles nous interviendrons à l'avenir.

Pour conclure, je reprends les mots d'un enfant de CM2 qui nous a remercié en ajoutant ***« C'est bien qu'on ait parlé du droit d'être respecté parce que c'est pas toujours le cas »***. Cette remarque nous rappelle l'intérêt de poursuivre nos interventions auprès d'un maximum d'enfants, pour permettre qu'ils soient davantage respectés en tant que personne.

5. La formation professionnelle

Elément phare des propositions portées par L'Enfant Bleu pour l'amélioration du système de la protection de l'enfance, la formation des professionnels reste primordiale pour donner aux professionnels de l'enfance les outils et les moyens de repérer et d'aider les enfants en difficulté.

La juriste et les psychologues de L'Enfant Bleu assurent ainsi des formations à la fois juridiques et psychologiques aux professionnels qui sont au contact d'enfants ou de familles (travailleurs sociaux, infirmiers, animateurs etc.)

L'objectif de ces formations est d'apporter aux professionnels des éléments théoriques et pratiques sur la maltraitance des enfants afin qu'ils s'en saisissent dans le cadre de leur travail. Ils peuvent de ce fait mieux appréhender les situations de maltraitance et agir en conséquence de la façon la plus appropriée possible.
Les apports théoriques et pratiques des formations s'accompagnent toujours d'exemples concrets et d'une réflexion autour des situations rencontrées par le public concerné.

II. La maltraitance des enfants en France

A. Sondage Harris - L'Enfant Bleu

Contexte

Ces dernières années, peu de chiffres étaient à la disposition des acteurs de la protection de l'enfance pour appuyer leurs propos et témoigner de l'urgence de se saisir du problème de la maltraitance des enfants.

Les chiffres couramment utilisés : 2 enfants meurent chaque jour des suites de maltraitances (source Inserm) et 10 % des enfants des pays développés connaissent la maltraitance.

Des données réalistes et symptomatiques du fléau mais qui ne dépeignent pas précisément la situation française.

Partant de ce constat, nous avons donc souhaité engager un travail minutieux avec l'institut de sondage Harris interactive connue pour sa fiabilité et son sérieux.

Notre objectif : interroger un échantillon représentatif de Français sur leur perception d'une grande cause sociétale : la lutte contre la maltraitance des enfants. Il s'agissait principalement d'esquisser une définition de la maltraitance telle que se la représentent les Français, d'interroger leur expérience personnelle sur le sujet, et enfin de faire un état des lieux de leurs attentes en termes d'information et de prise en compte du problème par les pouvoirs publics.

Méthodologie

Une enquête a été réalisée en ligne du 23 au 25 Septembre 2014 sur un échantillon de 1 004 personnes représentatif des Français âgés de 18 ans et plus, selon la méthode des quotas et redressement appliqués aux variables suivantes : sexe, âge, catégorie socioprofessionnelle et région de l'interviewé(e).

Médiatisation des résultats et rencontres de responsables politiques et institutionnels

L'attente de chiffres précis sur la situation Française nous a permis de rencontrer différents responsables politiques et institutionnels. Nous avons ainsi pu présenter les résultats interpellants du sondage et porter notre message auprès d'acteurs importants, qui se sont tous montrés très intéressés :

- **Geneviève AVENARD**, **Défenseure des enfants** et a**djointe du Défenseur des droits**
- **Marie DERAIN** (ancienne Défenseure des enfants) et **Pauline MAZURIER**, **conseillères de Madame Laurence ROSSIGNOL**, Secrétaire d'Etat à la Famille

- **Anne TURSZ**, **Pédiatre, épidémiologiste, Directrice de recherche à l'INSERM,** spécialiste des questions de maltraitances sur enfant.
- **Karine METAYER**, **Conseillère technique protection de l'enfance**, membre du **cabinet de Madame Dominique VERSINI, Adjointe à la Mairie de Paris chargée de la famille, la protection de l'enfance**, la lutte contre l'exclusion et des personnes âgées.
- **Marie-Paule MARTIN-BLANCHAIS**, **Directrice du GIPED** (Groupe d'Intérêt Public Enfance en Danger)
- **Gilles SERAPHIN**, **Directeur de l'ONED** (Observatoire National de l'Enfance en Danger)
- **Dr Cédrick GROUCHKA**, **Membre du collège de la HAS** (Haute Autorité de la Santé), en charge des problématiques relatives aux pratiques professionnelles, du développement de la formation professionnelle continue des médecins, de l'éducation thérapeutique du patient et de la coopération inter-professionnelle.

Début 2015, une campagne presse a permis de diffuser les résultats du sondage en exclusivité sur France Inter et dans Le Parisien d'abord, puis dans les autres médias.

Résultats

Communiqué de presse *(mardi 3 mars 2015)*
Maltraitance des enfants en France : de nouveaux chiffres alarmants

Plus d'1 Français sur 10 touchés par la maltraitance. Un phénomène que la majorité de la population juge fréquent.

Deux chiffres témoignent de l'ampleur du phénomène :

- **14% des Français déclarent avoir été victimes de maltraitances** (physiques, sexuelles et psychologiques) au cours de leur enfance.
- **45% suspectent au moins un cas de maltraitance dans leur environnement immédiat** (familles, voisins, collègues, amis proches).

Par ailleurs, pour une majorité d'entre eux la maltraitance des enfants est un phénomène à la fois **fréquent (72%)**, présent **dans tous les milieux sociaux (88%)**, et reste **un sujet tabou, dont on ne parle pas (72 %)**.

Et rappelons que dans les pays développés comme la France, 2 enfants meurent chaque jour suite à des maltraitances (INSERM 2010).

Pour plus de 9 Français sur 10, la maltraitance des enfants est une cause hautement prioritaire

Les violences faites aux enfants emportent largement l'adhésion du public interrogé. 6 personnes sur 10 les désignent même comme « tout à fait prioritaire » (61%), **désignant ainsi la maltraitance bien avant la lutte contre les violences faites aux femmes** (50%) **et la lutte contre les discriminations** (45 %).

Sujet sensible, il suscite un sentiment extrême d'indignation. Des termes très forts sont spontanément utilisés par les Français : **« horreur », « on gâche la société de demain », « ignoble », « inhumain »**.

Victime ou témoin, les Français sont perdus

L'entourage des victimes a souvent des réactions inadaptées face aux révélations. 39% ont essayé d'en parler à l'auteur des violences, mettant ainsi la victime en danger. 22% des personnes ayant constaté ou soupçonné des cas de maltraitances n'ont rien fait pour aider l'enfant en danger.

Par ailleurs, **trop de victimes gardent le silence (60%) e**t lorsqu'elles se confient c'est avant tout à un membre de leur famille (61%). P**ourtant lorsqu'elle existe, l'aide apportée aux victimes a permis dans 6 cas sur 10 de mettre fin à la maltraitance.**

Autre constat, il ressort qu'en cas de maltraitance, aucun interlocuteur idéal ne se distingue : ceux jugés efficaces comme la Police ou les services sociaux recueillent une confiance relativement faible, alors que les associations qui bénéficient d'une confiance élevée sont moins citées comme acteur à prévenir lorsqu'une situation de maltraitance se présente.

1 Français sur 2 estime ne pas être suffisamment informé sur le sujet. Il est donc urgent d'agir

En diffusant les résultats de ce sondage il s'agit pour notre association, L'Enfant Bleu, de rappeler la difficile réalité de la maltraitance en France, mais aussi de proposer des solutions concrètes :

- **Information du public et prévention dans les écoles**

Il est primordial que les pouvoirs publics et les médias se saisissent du sujet. 49 % des Français estiment ne pas être suffisamment informés. L'organisation de séances de prévention dans tous les établissements scolaires et l'information du public par des campagnes médias nationales permettraient **à chacun d'adopter les bons réflexes et libèreraient la parole des victimes.** Les associations telles que L'Enfant Bleu militent d'ailleurs pour que la maltraitance des enfants devienne Grande Cause Nationale, un statut qui permettrait de mobiliser largement la Société et ainsi protéger sa jeunesse.

- **Information et formation des professionnels de santé** qui travaillent au quotidien auprès des enfants et sont donc les plus à même de repérer les situations de maltraitance.

- **Amélioration du système de la protection de l'enfance** : L'Enfant Bleu a travaillé autour d'une dizaine de propositions concrètes telles que l'éloignement du mineur du parent suspecté agresseur pendant la période d'instruction ou encore le raccourcissement du délai de l'information judiciaire.

- **Coordination des services :** une bonne coordination en amont et en aval des signalements entre la Police, les services sociaux et les associations permettra non seulement d'être plus efficace dans la lutte contre les violences faites aux enfants mais aussi de proposer une prise en charge globale des victimes

B. Les violences faites aux mineurs : chiffres-clés extraits de nos dossiers

Les violences faites aux mineurs

Chiffres clés extraits des dossiers des victimes et des adultes protecteurs que nous accompagnons à l'association

Périmètre de notre étude

Elle porte sur l'ensemble des 5 catégories de maltraitances que nous avons répertoriées. Cette information nous a été fournie par l'adulte protecteur du mineur victime ou la victime elle-même s'il s'agit d'un adulte. Elle concerne les années 2012, 2013 et 2014

(En strict respect de la loi informatique et liberté, le fichier informatique sur lequel cette étude a été réalisée ne contient aucune information pouvant identifier les victimes ou les adultes protecteurs (noms, adresses, téléphone, etc.)

Les différentes catégories de la maltraitance.

Dans de nombreuses situations, les victimes subissent des maltraitances multiples (par exemple sexuelle et psychologique). Elles se répartissent de la manière suivante dans nos dossiers :

- Les maltraitances physiques : 35,5%
- Les maltraitances psychologiques : 31%
- Les violences sexuelles : 26% (agressions sexuelles : 19% et les viols 7%)
- Les négligences lourdes : 7%
- Les actes de torture et de barbarie : 0,5%

La maltraitance a lieu très majoritairement au sein des familles

(Nombre d'observations :+ de 800)

Les maltraitances, de quelle que nature que ce soit, sont majoritairement intra-familiales. Cependant, les agressions sexuelles et les viols, même s'ils restent très majoritairement intra-familials (70%), ont une plus forte fréquence extra familiale(30%) que les maltraitances de toute nature.

Catégorie de maltraitance	Intra familiale	Extra familiale
Maltraitance physique	**90%**	**10%**
Maltraitance psychologique	**94%**	**6%**

Négligences lourdes	**94%**	**6%**
Agression sexuelle autre que le viol	**81%**	**19%**
Viol	**70%**	**30%**

73 % des victimes ont moins de 9 ans

(Nombre d'observations :+ de 300)

Catégorie de maltraitance	0 à 2 ans	3 à 5 ans	De 6 à 8 ans	Total 0 – 8 ans	9 à 11 ans	12 à 14 ans	15 à 18 ans
Maltraitances autres que violences sexuelles	**21 %**	**26 %**	**27 %**	**73 %**	**9%**	**11%**	**7%**
Violences sexuelles	**13%**	**32 %**	**29 %**	**73 %**	**11%**	**9%**	**7%**

Les 2 types de maltraitances atteignent le même % d'enfants de 0 à 8 ans (73%). Cependant les violences sexuelles s'exercent principalement dans les catégories 3-5 ans (32%) et 6-8 ans (29%). La proportion des maltraitances autre que les violences sexuelles est beaucoup plus importante que celle des violences sexuelles dans la catégorie 0 à 2 ans (21% contre 13%).

Quel est le sexe de la victime au moment des faits de maltraitance ?

(Nombre d'observations : environ 1000)

Les filles de moins de quinze ans sont plus nombreuses que les garçons a être agressées sexuellement (57% contre 35%).

Catégorie de maltraitance	Filles moins 15 ans	Garçons moins 15 ans	Total Mineurs moins 15 ans	Ados filles 15 – 18 ans	Ados garçons 15 – 18 ans	Total ados
Maltraitances autres que violences sexuelles	**44%**	**47%**	**91%**	**5%**	**4%**	**9%**
Violences sexuelles	**57 %**	**35 %**	**92%**	**6%**	**2%**	**8%**

III. Événements et présence média 2014

A. Nos parrains

En cette année 2014, **nous avons eu le grand plaisir d'accueillir Valérie Karsenti et Frédéric Bouraly**, deux formidables comédiens qui jouent notamment dans la série "Scènes de ménages" sur M6. **Fidèles et impliqués, ils nous accompagnent dans notre combat contre la maltraitance des enfants.**

Très attentifs à l'actualité de l'association et aux particularités du domaine de la protection de l'enfance, ils sont également présents à nos côtés sur le terrain. Ainsi, ils ont couru aux couleurs de L'Enfant Bleu lors de la Course des Héros 2014 dernier et ils étaient également présents pour la Journée solidaire de L'Enfant Bleu[4] lors de laquelle ils ont lu de jolis contes aux enfants.

En 2015, nous avons pour projet de tourner avec eux un clip de sensibilisation.

[4] 6 décembre 2014, salle des fêtes de la Mairie du XVIe arrondissement de Paris

B. Le web, axe central de la communication de l'association

La communication web en quelques chiffres

- **81 % des appelants nous connaissent grâce au web**
- **2303 fans** sur Facebook au 31 décembre 2014
- 79 % de nos fans Facebook sont des femmes

Elément incontournable de notre communication, le web est un formidable moyen pour nous faire connaître de nos bénéficiaires mais aussi pour relayer nos actions et nos prises de position.

Ainsi, en 2014, 81 % des appelants connaissent l'association grâce à notre présence web (74,2 % en 2013), de nombreux messages nous sont adressés directement via le site internet et la page Facebook. 9 % des bénéficiaires nous contactent la première fois par mail.

1. Le site internet : www.enfantbleu.org

Bien référencé, le site internet est un outil primordial pour l'association. A la fois très informatif pour pouvoir répondre au question du public qu'il soit professionnel ou particulier, enfant ou adulte, il est aussi un vecteur important de collecte de dons.

En cette année 2014, nous avons d'ailleurs travaillé à la refonte de notre site qui garde sa navigation spécifique en fonction de l'âge et du profil de l'internaute. Toutefois, plus coloré, ergonomique et riche d'une navigation plus fluide, il donne également plus de place à nos soutiens et partenaires.

2. La page Facebook de L'Enfant Bleu

Média privilégié de nos prises de position, de partage de notre actualité mais aussi d'échange avec les internautes, la page Facebook est devenu un outil incontournable pour notre communication.

Des mentions "j'aime" (adhésion à la page) en croissance constante

Au 31 décembre 2014, la page Facebook de L'Enfant Bleu était suivie par **2303 personnes**.

Un véritable échange avec les internautes

Que ce soit sur le mur public de la page ou via la messagerie privée, nombreux sont les internautes avec qui nous échangeons tout au long de l'année. Demande d'aide, signalement de contenu illicite, envoi d'informations sur la protection de l'enfance, message de soutien ou réactions à nos publications, les sujets sont nombreux.

2 à 3 publications par semaine nous permettent de maintenir l'intérêt pour notre page

Nous nous attachons à tenir les internautes au fait de notre actualité mais aussi de tout ce qui à trait à la protection de l'enfance :

- L'actualité de l'association,
- Les affaires judiciaires en cours,
- Des articles de presse sur l'enfance et la maltraitance,
- Les « replay » d'émissions de télévision ou radio,
- Photos,
- Vidéos etc.

Une audience très féminine

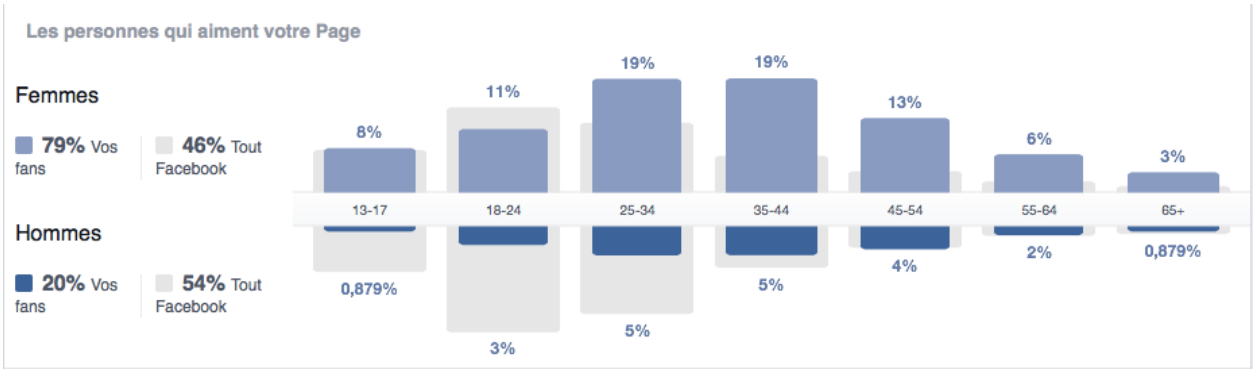

C. Evénements et parutions 2014

1. Evénements 2014

Janvier :

- **Les Assises nationales sur les violences sexuelles au Sénat :** Les 12 et 13 janvier, nous assistions à cet important événement.
- **Rencontre de la Défenseure des Droits :** le 9 janvier, nous étions conviés à présenter notre catalogue de propositions de lois établies par le groupe d'avocats de l'association en présence de Madame DERAIN, Défenseure des Droits.

Février :

- **Valérie Karsenti et Frédéric Bouraly rejoignent l'association et deviennent les parrains de l'association.**
- **Ambassade de Grande-Bretagne :** nous avons eu le plaisir d'être reçus par Monsieur l'Ambassadeur Sir Peter Ricketts et son épouse Lady Susan, ainsi que l'ensemble du comité de charité de l'Ambassade de Grande-Bretagne.

Mars :

- **Cour d'Assises d'Evry :** Les 10 et 11 Mars, Maître Micaleff, avocate de l'association, a plaidé dans l'affaire d'un éducateur mis en examen pour viols et agressions sexuelles sur plusieurs mineurs placés dans le foyer où il travaillait.
- **Entretien avec la Défenseure des Droits :** Le 14 mars Madame Dominique VERSINI, ancienne Défenseure des Droits, est venue nous rencontrer à l'association.
- **Rotary Paris Champs-Elysées** : le 25 mars la Présidente de l'association était conviée à un petit-déjeuner du Rotary afin de présenter nos actions.
- **Convention nationale AKEO :** Invités privilégiés de la Convention Nationale de la société de vente à domicile Akéo le 29 et 30 mars, nous avons eu la formidable opportunité de tenir un stand durant les deux jours de cet événement et ainsi de recueillir des dons et de formidables témoignages de soutien.

Avril :

- **Grande kermesse :** les étudiants de l'IUT de Sceaux ont organisé une grande kermesse dans le Parc de Sceaux au profit de l'association L'Enfant Bleu.

Mai :

- **Opération Carrefour "Les Boucles du coeur" :** du 14 avril au 30 juin toute l'équipe du magasin Carrefour de Montreuil s'est mobilisée pour récolter des dons au profit de l'association.

- **Partenariat autour du film "The States of Grace"** : à l'occasion de la sortie en salle du film States of Grace une application Facebook a permis de récolter un don pour chaque avis sur le film posté sur ce réseau social.
- **Concert de Francesco Attesti** : le 17 mai le Rotary de Méru-Chambly conviait le concertiste international Francesco Attesti pour un concert de musique au profit de l'association à l'église de Chambly (Oise).

Juin :

- **Course des Héros 2014 :** le 22 juin une équipe de 12 coureurs, parmi lesquels Valérie Karsenti et Frédéric Bouraly nos parrains, ont relevé le défi lancé par l'association en courant les 6 kms de cette belle course des associations et ont récolté à cette occasion des dons à notre profit.
- **Formation à l'Institut de Puériculture de Paris** : nous sommes intervenus à l'institut de Puériculture pour faire découvrir aux infirmières puéricultrices le rôle d'une association de défense des enfants maltraités en prenant l'exemple des missions de l'association. Nous avons pu illustrer nos propos par des exemples concrets et insister sur le rôle des professionnels de la santé dans le signalement des enfants victimes de maltraitance.
- **Festival « Honfleur tout court »** : le 30 juin à l'occasion du festival du court-métrages de la ville de Honfleur nous avons été conviés à présenter notre action et récolter des dons. Le Président du jury était Monsieur Alain Doutey.
- **Course des 4 heures du CMC** : le 1er juin L'Enfant Bleu était convié au Circuit Carole. Au programme : baptêmes de moto avec les pilotes de la Course et tombola au profit de l'association L'Enfant Bleu.

Août :

- **Label du Défenseur des droits** : nous avons eu le plaisir de recevoir le Label du Défenseur des droits pour nos actions de prévention dans les écoles. En effet, à l'occasion du 25e anniversaire de la Convention des droits de l'enfant, Le Défenseur des Droits, chargé de promouvoir les droits de l'enfant, a choisi d'accorder un label aux initiatives et manifestations les plus significatives en la matière.

Septembre :

- **Forum des associations de la Mairie du 15e :** le 13 septembre nous tenions un stand sur le parvis de la Mairie pour présenter les missions de l'association aux visiteurs.
- **Colloque à la Sorbonne et Groupe de travail « Pour des propositions effectives contre la maltraitance des enfants » :** Les universitaires de la Sorbonne Paris santé et un collectif d'associations se sont réunis les 30 septembre et 1er octobre pour dresser un état des lieux et mener une réflexion sur l'enfance maltraitée avec l'intervention de Maître Yves Crespin, avocat de l'association.

Octobre :

- **Opération Microdon :** les 10 et 11 octobre les bénévoles de l'association étaient mobilisés dans le magasin Monoprix de la rue du Bac afin de colleter des fonds.
- **Journée d'étude internationale "Observer l'enfance en danger : articuler recherche et pratique" :** nous étions présents lors de cette journée d'étude organisée à l'occasion des 10 ans de l'Observatoire national de l'Enfance en Danger (ONED).
- **Assemblée Générale de l'ONED :** en tant que membre du GIPED, nous assistions à l'Assemblée Générale de l'Oned le 23 octobre.

Novembre :

- **Conférence de l'AIVI « comment prévenir l'inceste, dépister et protéger les mineurs victimes » :** nous assistions à cette conférence importante organisée par l'Association Internationale des Victimes de l'Inceste (AIVI).
- **Conférence de presse de la Haute Autorité de la Santé :** nous avons été conviés le 17 novembre à la présentation du programme "Maltraitances des enfants : y penser pour repérer, savoir réagir pour protéger" à destination des médecins. A cette occasion ont été présentées des fiches pratiques pour repérer et signaler des cas de maltraitance.
- **Décès de la Présidente de l'association :** Disparition de notre Présidente Madame Monette CANNAMELA, qui fut décorée chevalier de l'ordre national du Mérite.

Décembre :

- **Ministère de la Famille :** Le 5 décembre, l'association était conviée à la réunion organisée par la Secrétaire d'Etat Laurence Rossignol dans le cadre de la concertation des associations de protection de l'enfance.
- **Réunion des Associations Régionales L'Enfant Bleu :** La réunion des associations régionales s'est tenue en nos locaux le 12 décembre. Lors du tour de table chaque association a présenté et commenté son activité en 2014. Le fonctionnement en collégiale est appliqué et respecté par toutes nos associations partenaires et toutes constatent une demande importante d'aide de la part d'adultes ayant été victimes de maltraitance dans leur enfance. Les associations sont très actives et participent à de nombreuses manifestations dans leur région afin de récolter des fonds et se faire connaître.
- **Journée solidaire de L'Enfant Bleu** : le 6 décembre se tenait la journée solidaire de l'association à la Mairie du 16e arrondissement de Paris. Au programme : une braderie, un marché de jeunes créateurs, un atelier conte animé par nos parrains et du théâtre.
- **Campagne web d'appel aux dons** durant tout le mois de décembre.

2. L'Enfant Bleu dans les médias en 2014

Janvier : **RTL**

Mme Valérie Trierweiler s'est engagée dans la défense de la cause de l'enfance maltraitée et à cette occasion a rappelé le travail de terrain des trois grandes associations de lutte contre la maltraitance : L'Enfant Bleu, Enfance et Partage et La Voix de l'Enfant.

Mars : **France 2**

L'une des psychologue de l'association a témoigné dans le cadre de l'émission Infracourts "La chasse aux monstres" de France 2.

Mars **:** **Journal 20 minutes**

Suite à la découverte des quatre enfants de 2 mois à 6 ans reclus dans leur domicile de la Courneuve, la juriste de l'association a répondu aux questions du journal 20 minutes.

Mai : **France 5**

A l'occasion d'un sujet sur le harcèlement moral au sein de la famille dans l'émission "Les Maternelles" de France 5, Elsa Grangier a présenté l'action de l'association et communiqué nos coordonnées.

Mai : **Le Figaro**

Citation de l'action de l'association dans l'article « L'arrêt de la cour d'appel qui veut rendre imprescriptibles les crimes sur des enfants ».

L'association a effectué un pourvoi en cassation afin d'obtenir un arrêt de principe sur la prescription afin que celui-ci pour les meurtres d'enfants, non précédés de maltraitance, commence à courir au jour de la découverte de l'infraction et NON plus au jour de l'infraction. La chambre de l'instruction de Paris a rendu son arrêt le 19 mai 2014 et a rejeté la thèse de prescription, citant l'association et les arguments de son conseil Maître Yves Crespin.

Juin : **LCI**

Interview de la juriste de l'association au sujet des nouvelles cellules de prévention de la maltraitance qui devraient voir le jour dans trois hôpitaux parisiens.

Juillet : **Medisite magazine**

Interview de notre marraine Valérie Karsenti sur son métier et sur son engagement auprès de l'association.

Juillet : **Huffington Post** (web)

Tribune de notre marraine Valérie Karsenti dans laquelle elle parle du fléau de la maltraitance et de son combat auprès de l'équipe de l'association.

IV. BILAN FINANCIER

UN GRAND MERCI à tous nos partenaires 2014 : particuliers, entreprises, fondations.

Merci aux sociétés : AKEO, ANGIE SAS, EXPERTS COUNCIL, POMPES SALMON, Fondation AIR FRANCE, Ambassade de Grande Bretagne, Fondation OK WORLD, ORANGE, CARREFOUR (Boucles du Cœur), Papa Pique et Maman Coud, Théâtre Antoine, TH Finances.

NOS RECETTES

Compte tenu de la confiance que nous apportent nos mécènes, nos recettes sont en augmentation de 73% par rapport à l'année précédente. Cependant elles ne suffisent pas encore à couvrir nos dépenses, c'est pourquoi nous devons continuer à diminuer nos charges et trouver de nouveaux financements en 2015.

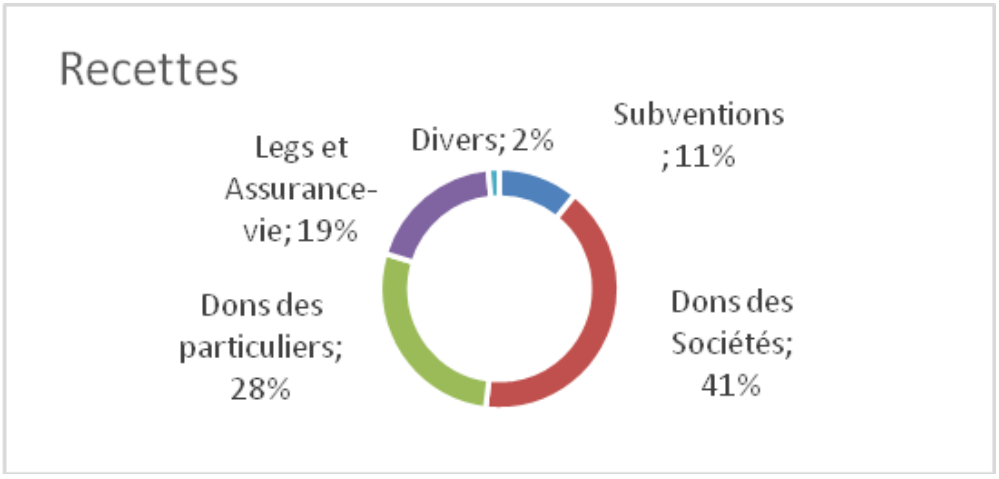

NOS DÉPENSES

Les principaux postes de dépenses sont ceux qui nous permettent de réaliser nos missions. Le plus important est celui représenté par les salaires, les vacations (psychologues et juristes) et les frais d'avocats (65%). Un autre poste essentiel est celui du téléphone qui est l'outil principal de communication avec les victimes ou les personnes qui les représentent. Il y a aussi les frais d'entretien de nos locaux dans lesquels nous recevons les victimes pour les suivis psychologiques et certaines consultations juridiques. Enfin celui de la recherche de fonds sans lequel l'association ne pourrait financer ses actions.

Cependant, tout en maintenant et développant les missions de l'association nous avons poursuivi en 2014 d'importants efforts de rationalisation de nos activités, cela nous a permis de réaliser une diminution de nos dépenses totales de 34% par rapport à l'exercice précédent.
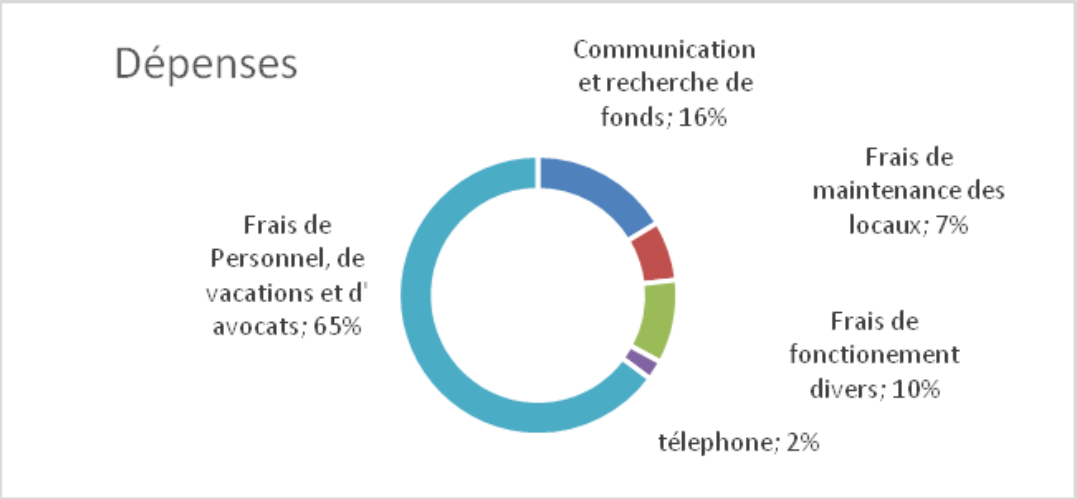
La valorisation des contributions des bénévoles est en forte hausse et s'élève à 226 000€ contre 78000€ en 2013. Les bénévoles de l'association sont un maillon essentiel dans notre fonctionnement principalement pour l'écoute téléphonique, les conseils aux adultes protecteurs, l'assistance en prévention dans les établissements scolaires ainsi que pour la représentation de l'association dans certains évènements auprès du public.